

## **Gaz: La Russie s'oppose aux exigences de l'Europe**



Lors du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), le Président russe, Vladimir Poutine a proposé aux participants de s'unir pour contrer les exigences du 3ème volet du paquet énergétique de l'Europe. Selon M. Poutine, cette proposition limite le cumul de la vente et du transport du gaz.

Vladimir Poutine a critiqué les Européens, qui veulent renoncer aux contrats à long terme et à l'indexation des tarifs du gaz sur les quotas pétroliers. L'indexation du gaz sur les cours du pétrole est le cheval de bataille de Moscou.

Du coup, les pays membres du FPEG ont fait part de leur "*détermination générale pour renforcer la coordination des actions afin de protéger les intérêts des pays exportateurs de gaz dans tous les domaines, y compris la coopération avec les organismes régulateurs des pays consommateurs de gaz*". Les membres du FPEG représentent 65% des ressources de gaz prouvées et près de 50% des exportations au niveau mondial.

*"Nous avons investi dans l'infrastructure, développé les gazoducs, injecté des milliards de dollars dans ces projets en s'appuyant sur les règles en vigueur à l'époque. Puis le Troisième paquet énergie est adopté et s'applique à tout ce qui a été fait jusque là",* souligne M. Poutine cité par l'agence Interfax. Dans ces conditions "*il est primordial pour les pays exportateurs de gaz de s'unir*".

Gazprom cherche depuis plusieurs années à lever les restrictions du Troisième paquet énergie pour ses pipelines OPAL et NEL, du projet Nord Stream.

Pour sa part, dans ses contrats pour la livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) Rosneft s'appuie sur l'indexation des tarifs du gaz sur les cours pétroliers, a rappelé le président de la société Igor Setchine.

**Gazprom doit indemniser RWE pour 1,5 milliards d'Euro**

Gazprom est en cours de négociations pour diminuer les tarifs et offrir des remises à ses clients. Près de 1,5 milliard d'euros serviront notamment à indemniser l'allemand RWE. La semaine dernière, la cour d'arbitrage a ordonné de modifier les conditions du contrat avec RWE pour la fourniture de gaz en République tchèque depuis 2010 et de rendre l'argent à l'acheteur. Malgré l'ardoise, Gazprom est satisfait par cette décision.

L'affaire RWE crée pour d'autres pays européens un précédent capable de mettre fin à la pratique d'indexation des tarifs du gaz sur les cours pétroliers, appliquée depuis 40 ans.

Cette année, les paiements rétroactifs aux clients européens augmenteront à nouveau. Les tarifs diminueront ainsi de 7 à 10% pour les principaux clients.

Avec les Sources: Ria Novosti